

Eliane NICOUD

13, rue du Meunier
Clos du Moulin
34350 VENDRES

DE LA CORRUPTION AU CRIME D'ETAT



Année 2007 - RETRAITES - Les régimes spéciaux ??? caisse Cram Rhône-Alpes



01 mars 2007 - Lettre au Directeur de la CRAM RHONE ALPES

Eliane NICOUD

13, rue du Meunier
Clos du Moulin
34350 VENDRES

VENDRES, le 01 mars 2007

TÉLÉCOPIE

Destinataire :

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (C.N.A.V)

110, rue de Flandre - 75951 Paris Cedex 19
Fax 01 55 45 51 99

Expéditeur : **Eliane NICOUD**

N° de RETRAITE :

xxxxxxxxxxxxxxxx

Née le : 08 /11/1940 à Marseille (B-du-R)

N° immatriculation S.S. : xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Destinataire : **Cram Rhône-Alpes**

Service GCR

35, rue Maurice Flandin
69436 Lyon Cedex 3
Fax : 04 72 91 93 20

Numéro de référence expéditeur : **cram010307**

Nombre de page (1 ère page incluse) : 7 pages

Objet : **Demande allocation spéciale L814-2.**

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le 26 février 2007 la Poste a déposé dans la boîte aux lettres une enveloppe CRAM RHONE ALPES postée le 21 février 2007 et adressée à Mme BEGUIN Eliane - Clos du Moulin - 13 rue du Meunier 34350 VENDRES. - **Pièce 1** -

Cet envoi de la CRAM RHONE ALPES adressé à Mme BEGUIN Eliane fait suite à ceux du 02 novembre 2006 retourné le 08 novembre 2006 et du 20 décembre 2006 retourné le 27 décembre 2006. - **Pièce 2** -

Ces envois ont été retournés sans être ouverts et remis au préposé de la Poste à VENDRES 34350 aux dates indiquées. Ils faisaient suite à ma lettre recommandée AR. n° RA 1939 7965 6FR du 20 octobre 2006 demandant à bénéficier de l'allocation spéciale L814-2. - **Pièce 3** - et renouvelée par fax à plusieurs reprises.

Je rappelle que l'ORGANIC et la CRAM RHONE ALPES me versent conjointement depuis le 01 mars 2003 sous mon identité de naissance NICOUD Eliane matricule 2 40 11 13 055 177 une pension de retraite (125,20 euros mensuels en 2006).

Au vu de ces éléments, la situation appelle les remarques suivantes :

Primo

Divorcée de BEGUIN Yves depuis le 01 avril 1987, j'ai repris mon nom de jeune fille, ma carte nationale d'identité l'atteste.

Secundo :

Les pensions de retraites sont attribuées à titre personnel et pour les femmes (mariée ou non), seul le nom de jeune fille est retenu. Pour moi c'est NICOUD Eliane née le 08 novembre 1940. La CRAM RHONE ALPES semble ignorer cette réglementation de base.

Tertio :

1] Par courrier de la CRAM RHONE ALPES daté du 03 janvier 2007 adressé à Eliane NICOUD - 13, rue du Meunier - Clos du Moulin - 34350 - VENDRES - **Pièce 4** - Mme Pascale FABRE déclare que l'instruction de mon dossier a été terminée le 18 décembre 2006. De quel dossier s'agit-il ? Je n'ai ni reçu, ni rempli de dossier.

2] Par courrier de la CRAM RHONE ALPES du 29 janvier 2007, Mme Dominique BOUVIER déclare l'envoi d'un courrier le 28 décembre 2006 concernant l'attribution d'un complément de retraite. - **Pièce 5** - Aucun courrier reçu

La notification et le rappel m'auraient été expédiés le 18 décembre 2006. Aucun courrier reçu.

En revanche en Pièce 2, il existe un envoi le 20 décembre 2006 destiné à BEGUIN Eliane et retourné le 27 décembre 2006 à la Poste de VENDRES.

3] Et pour faire bonne mesure, un envoi de la CNAVTS posté le 20 décembre 2006 et adressé à NICOUD Hélène - **Pièce 6** - a été retourné le 20 décembre 2006.

Conclusion

Au moment où les déficits se creusent et que se pose au plan national, le problème du financement des retraites, le fonctionnement de la CNAV et de la CRAM RHONE ALPES détonnent.

Je peux résumer ce fonctionnement sur un cas concret et cinq mois de courriers

- confusion organisée autorisant toutes les dérives et manipulations.
- utilisation d'identités fictives et par conséquent d'une gestion et d'une comptabilité parallèles, dans les services.

A ma connaissance, dans les services de la **Caisse Nationale** et de la **Caisse Régionale** Direction des Retraites, je comptabilise trois identités :

- NICOUD Eliane
- BEGUIN Eliane
- NICOUD Hélène

Trois identités pour **une** retraite perçue. Et les deux autres servent à qui ?

A l'heure de la gestion informatisée, de l'Internet et de la transparence du fonctionnement des services de l'Etat, c'est inadmissible.

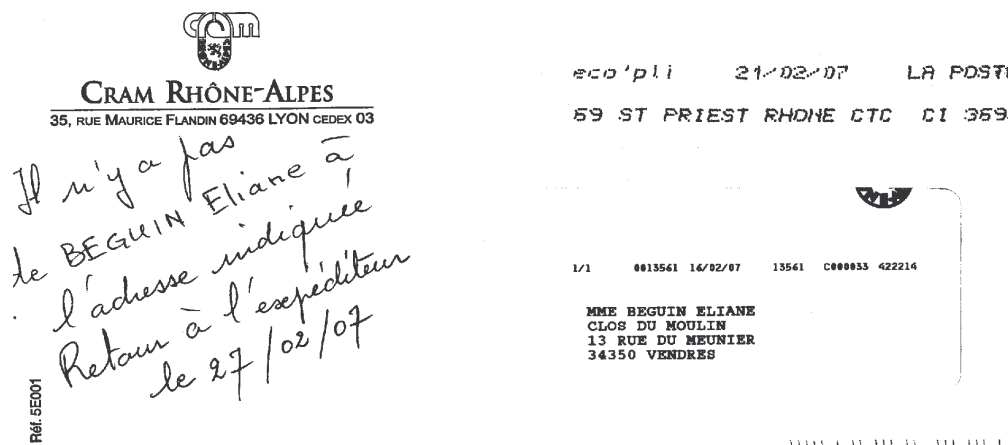
Dans l'attente de réponses précises,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations.

Eliane NICOUD

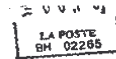
Ma lettre | Pièce 1 | Pièce 2 | Pièce 3 | Pièce 4 | Pièce 5 | Pièce 6 |

Pièce n° 1 - 27 FEV. 2007 – Retour à la poste lettre de la CRAM RHONE ALPES /BEGUIN Eliane



Pièce n° 2/1 - 08 NOV. 2006 - Retour à la poste lettre de la CRAM RHONE ALPES /BEGUIN Eliane


CRAM RHÔNE-ALPES
35, RUE MAURICE FLANDIN 69436 LYON CEDEX 03

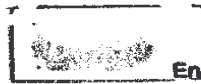


MADAME BEGUIN ELIANE
CLOS DU MOULIN
13 RUE DU MEUNIER
34350 VENDRES

tel: 06100

Pièce n° 2/2 - 27 DEC. 2006 - Retour à la poste lettre de la CRAM RHONE ALPES /BEGUIN Eliane


CRAM RHÔNE-ALPES
35, RUE MAURICE FLANDIN 69436 LYON CEDEX 03



*Il n'y a pas
de BEGUIN Eliane
à l'adresse indiquée
Retour à l'expéditeur
27/12/06*

MME BEGUIN ELIANE
CLOS DU MOULIN
13 RUE DU MEUNIER
34350 VENDRES

n au registre des retraites*

tel: 06081

RIEN au verso de l'enveloppe

Eliane NICOUD

13, rue du Meunier
Clos du Moulin
34350 VENDRES

VENDRES, le 20 octobre 2006

Destinataire : **Cram Rhône-Alpes**

Service GCR
35, rue Maurice Flandin
69436 Lyon Cedex 3
Fax : 04 72 91 93 20

Lettre recommandée n° RA 1939 7965 6FR

Objet : Demande allocation spéciale L814-2.

Expéditeur : **Eliane NICOUD**

N° de RETRAITE : xxxxxxxxxxxxxxxx
Née le : 08 /11/1940 à Marseille (B-du-R)
N° immatriculation S.S. : xxxxxxxxxxxxxxxx

Numéro de référence expéditeur : **cram201006**
Nombre de page (1 ère page incluse) : 1

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le 12 septembre 2006 j'ai envoyé un fax à la caisse ORGANIC - 07502 GUILHERAND-GRANGES et à la caisse CRAM Rhône-Alpes - 69436 Lyon Cedex 3, dont je rappelle le texte :

- 1 °] J'ai eu 65 ans le 08 novembre 2005. Ma pension n'a pas été revalorisée. Je demande la revalorisation de ma pension à compter du 08 novembre 2005.
- 2°] La totalité de mes pensions CRAM + ORGANIC étant inférieure à la valeur du Minimum Vieillesse, je demande à bénéficier du Minimum Vieillesse à compter du 08 novembre 2005.

Je n'ai pas reçu de réponse de la CRAM.

La caisse ORGANIC a répondu le 03 octobre 2006 et vous a transmis mon dossier concernant l'allocation spéciale L814-2.

Je demande à bénéficier de cette allocation, aussi vous voudrez bien m'indiquer la marche à suivre pour les différentes formalités à effectuer.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations.

Eliane NICOUD

Cc : à caisse ORGANIC - 07502 GUILHERAND-GRANGES

Mes courriers à la CRAM RHONE-ALPES sont demeurés sans réponse correcte depuis le 12 septembre 2006 Voici la liste des dates de mes envois : 12-09-2006 - 20-10-2006 FAX + LETTRE A.R. - 21-11-2006 - 04-12-2006 - 19-12-2006 - 04-01-2007 - 18-01-2007 - 01 MARS 2007 est celui d'aujourd'hui en attente de réponse!!!



CRAM RHÔNE-ALPES

DIRECTION DES RETRAITES

NICOUD29.12.06

Direction des Retraites

POLE REGIONAL 1

Agence Rhône-Alpes

FXJ/GE/DB/MR

NIR : 2.40.11.13.055.177

Madame Eliane NICOUD

13 Rue du Meunier

Clos du Moulin

34350 VENDRES

Affaire suivie par Dominique BOUVIER

☎ 04.72.91.91.67

fax 04.72.91.92.30

LYON, le - 3 JAN. 2007

Madame,

L'intervention du 14 décembre 2006 de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, concernant votre demande de complément retraite, a retenu toute mon attention.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que mes services ont terminé l'instruction de votre dossier le 18 décembre 2006.

Vous avez certainement reçu votre notification de complément de retraite, avec effet au 1^{er} octobre 2006, ainsi que le rappel qui vous est dû.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

**p/LE DIRECTEUR DES RETRAITES
LE SOUS DIRECTEUR DES RETRAITES
Pascale FABRE**

« La loi N° 78.17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses. »

LA RETRAITE
DES ALPES

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE "RHÔNE-ALPES" Direction des Retraites
35, rue Maurice Flandin 69436 Lyon cedex 03 - Téléphone : 04 72 91 92 00 - www.cramra.fr

COM 1 1018 0 12/02

N° SIRET : 775 648 231 00014



CRAM RHÔNE-ALPES

DIRECTION DES RETRAITES

NICOUD26.01.07

Direction des Retraites

POLE REGIONAL 1

Agence Rhône-Alpes

CC/DB/MR

NIR : 2.40.11.13.055.177

Madame Eliane NICOUD

13 Rue du Meunier

Clos du Moulin

34350 VENDRES

Affaire suivie par Dominique BOUVIER

☎ 04.72.91.91.67

fax 04.72.91.92.30

LYON, le 29 JAN. 2007

Madame,

Votre correspondance du 18 janvier 2007, concernant votre demande de complément retraite, a retenu toute mon attention.

En réponse, je ne peux que vous rappeler les termes de mon courrier du 28 décembre 2006 qui vous précisait que mes services vous avaient attribué le complément de retraite avec effet du 1^{er} octobre 2006.

La notification et le rappel de cet avantage vous ont été expédiés le 18 décembre 2006.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE D'AGENCE,

Dominique BOUVIER



«La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.»

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE "RHONE-ALPES" Direction des Retraites
35, rue Maurice Flandin 69436 Lyon cedex 03 - Téléphone : 04 72 91 92 00



LETTRE



02/2005 - Réf. 1217
Il n'y a pas
d'Hélène Nicoud
à cette adresse
Retour à l'expéditeur
20/12/06

Madame Hélène NICOUD
13, rue du meunier
Clos du moulin
34350 VENDRES

Le 14 décembre 2006





Année 2006 - RETRAITES - Les régimes spéciaux ??? caisse Cram Rhône-Alpes



[Cram Rhône-Alpes 21-11-2006](#) | [CRAM Ile-de-France 1994](#) | [CRAM Puteaux 1995](#) | [CRAM Nanterre 1998](#)

04 janvier 2007 - nouveau fax à la Cram Rhône-Alpes = 6 envois + lettre AR. toujours pas de réponse

Destinataire : **Cram Rhône-Alpes**

Expéditeur : **Eliane NICOUD**

Service GCR
35, rue Maurice Flandin
69436 Lyon Cedex 3
Fax : 04 72 91 93 20

N° de RETRAITE : xxxxxxxxxxxxxxxx
Née le : 08 /11/1940 à Marseille (B-du-R)
N° immatriculation S.S. : xxxxxxxxxxxxxxxx

Lettre recommandée n° RA 1939 7965 6FR

Numéro de référence expéditeur : **cram040107**
Nombre de page (1 ère page incluse) : 1

Objet : Demande allocation spéciale L814-2.

Mes courriers à la **CRAM RHONE-ALPES** sont demeurés sans réponse depuis le 12 septembre 2006
12-09-2006 – 20-10-2006 Fax + lettre A.R. – 21-11-2006 – 04-12-2006 – 19-12-2006 – 04-01-2007
JE ME DEMANDE S'IL N'Y A PAS TRAFIC AVEC MES DOSSIERS ???

Cc : à caisse ORGANIC - 07502 GUILHERAND-GRANGES

**6 envois
+ lettre A.R. à la
CRAM RHONE-ALPES**

Pour infos Fax : à Mme Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité
05-12-2006 Fax à Agence Retraite Lyon Presqu'île
07-12-2006 Fax à CNAVTS - 110 - 112, rue de Flandre – 75951 Paris Cedex 19

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

la caisse Cram Rhône-Alpes - 69436 Lyon Cedex 3, dont je rappelle le texte :

- 1 °] J'ai eu 65 ans le 08 novembre 2005. Ma pension n'a pas été revalorisée. Je demande la revalorisation de ma pension à compter du 08 novembre 2005.
- 2°] La totalité de mes pensions Cram + ORGANIC étant inférieure à la valeur du Minimum Vieillesse, je demande à bénéficier du Minimum Vieillesse à compter du 08 novembre 2005.

Je n'ai pas reçu de réponse de la Cram.

La caisse ORGANIC a répondu le 03 octobre 2006 et vous a transmis mon dossier concernant l'allocation spéciale L814-2.

Je demande à bénéficier de cette allocation, aussi vous voudrez bien m'indiquer la marche à suivre pour les différentes formalités à effectuer.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations.

Eliane NICOUD